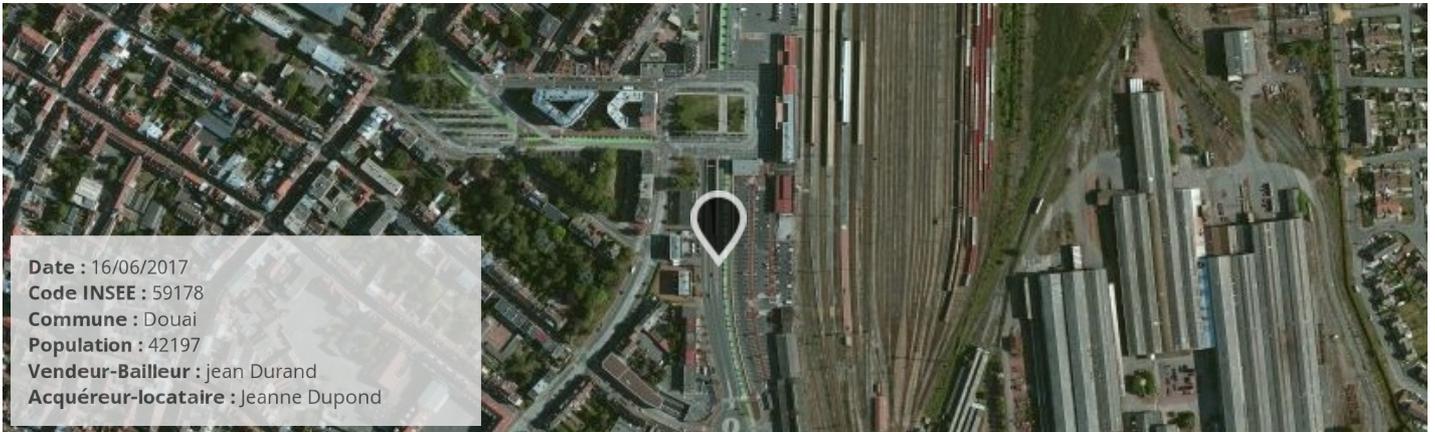


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

136-292 D917 59500 DOUAI



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 2

21 BASIAS, 0 BASOL, 2 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Mouvement de terrain
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Effondrements généralisés

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses
Engins de guerre

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusions pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Risque industriel (Effet de surpression)	Approuvé	PPRT SOGIF - DOUAI	11/06/2009
Risque industriel (Effet toxique)	Approuvé	PPRT SOGIF - DOUAI	11/06/2009
Risque industriel (Effet thermique)	Approuvé	PPRT SOGIF - DOUAI	11/06/2009
Risque industriel (Effet de surpression)	Approuvé	PPRT SOGIF - WAZIERS	23/11/2010
Risque industriel (Effet thermique)	Approuvé	PPRT SOGIF - WAZIERS	23/11/2010
Risque industriel (Effet toxique)	Approuvé	PPRT SOGIF - WAZIERS	23/11/2010

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Risque industriel

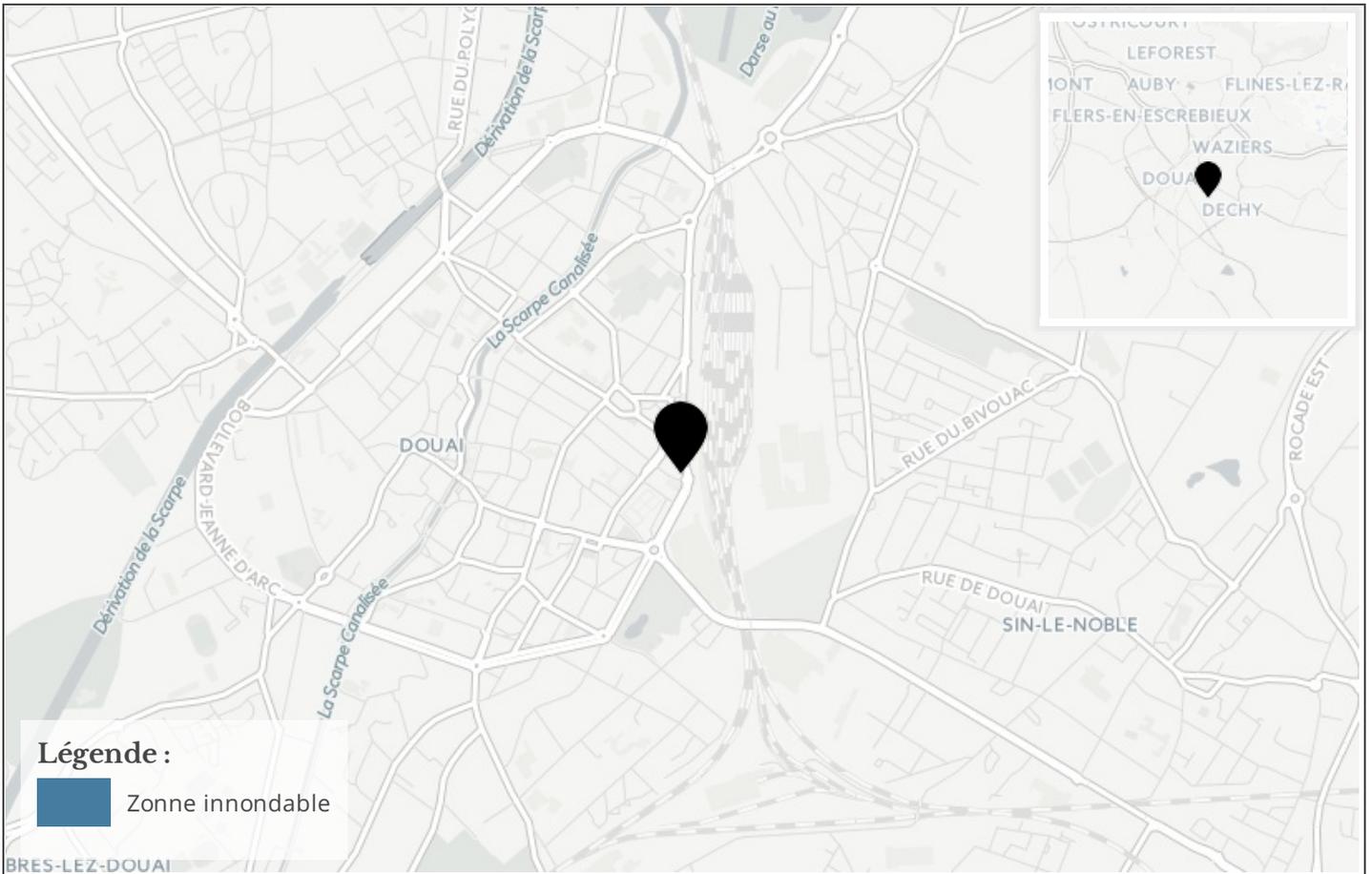
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

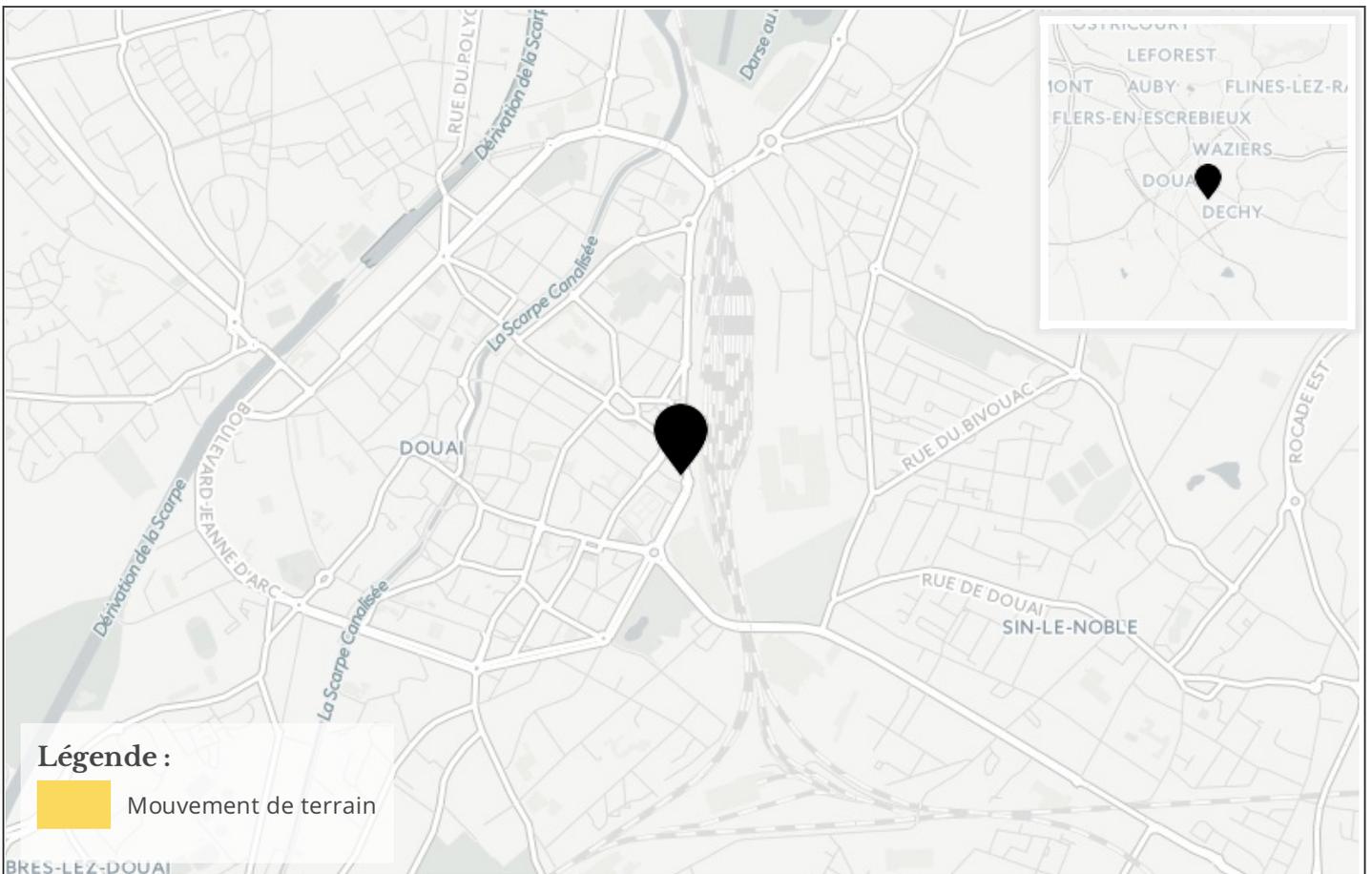
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	07/07/1989	09/07/1989	24/07/1990	15/08/1990
Inondations et coulées de boue	25/08/1990	25/08/1990	04/12/1990	15/12/1990
Inondations et coulées de boue	06/07/1991	08/07/1991	01/04/1992	03/04/1992
Inondations et coulées de boue	20/08/1992	20/08/1992	18/05/1993	12/06/1993
Inondations et coulées de boue	19/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations consécutives à la RNP	01/03/2001	05/04/2002	02/04/2003	18/04/2003
Inondations et coulées de boue	04/07/2005	04/07/2005	16/12/2005	30/12/2005

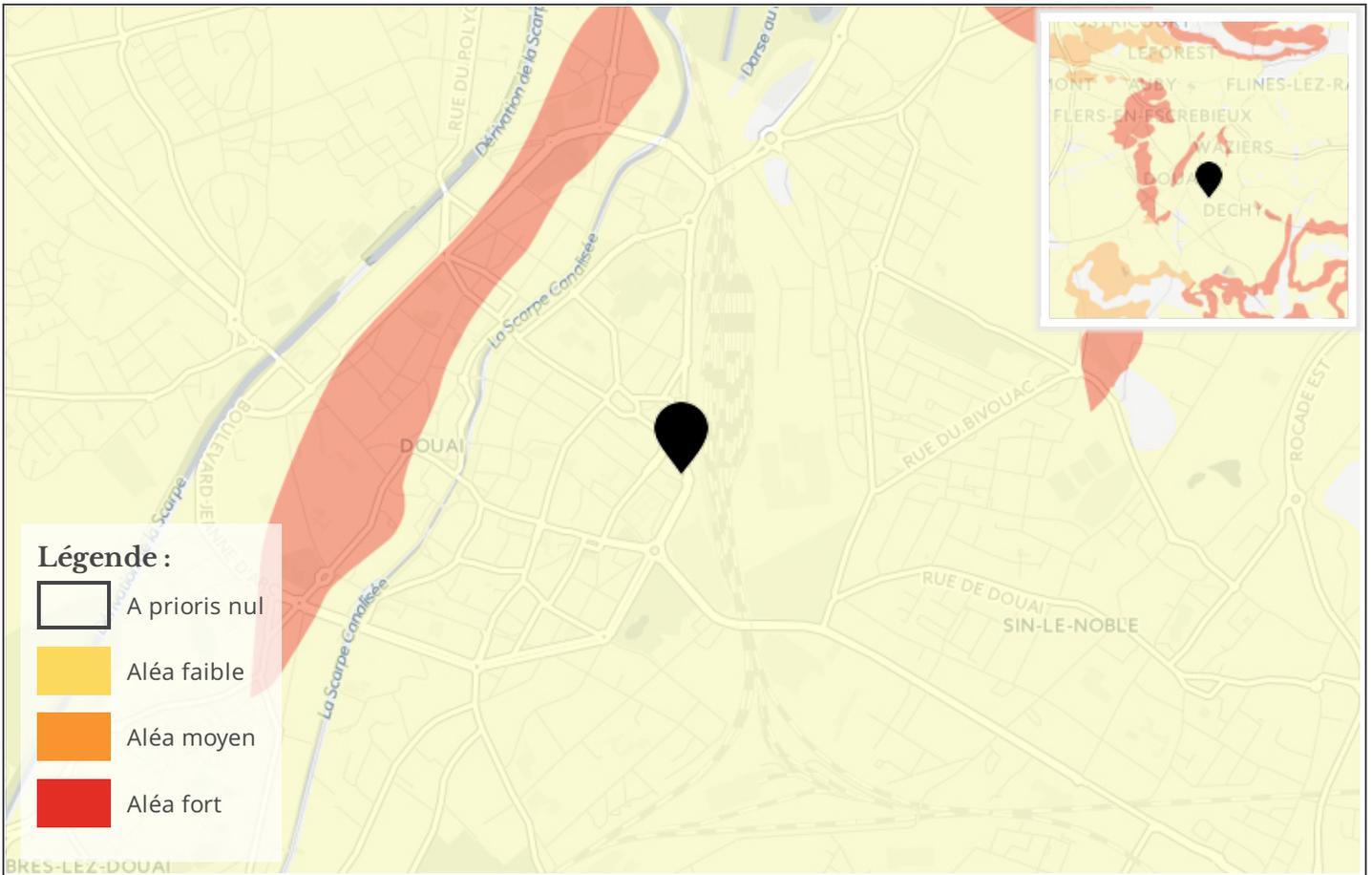
Cartographie des inondations



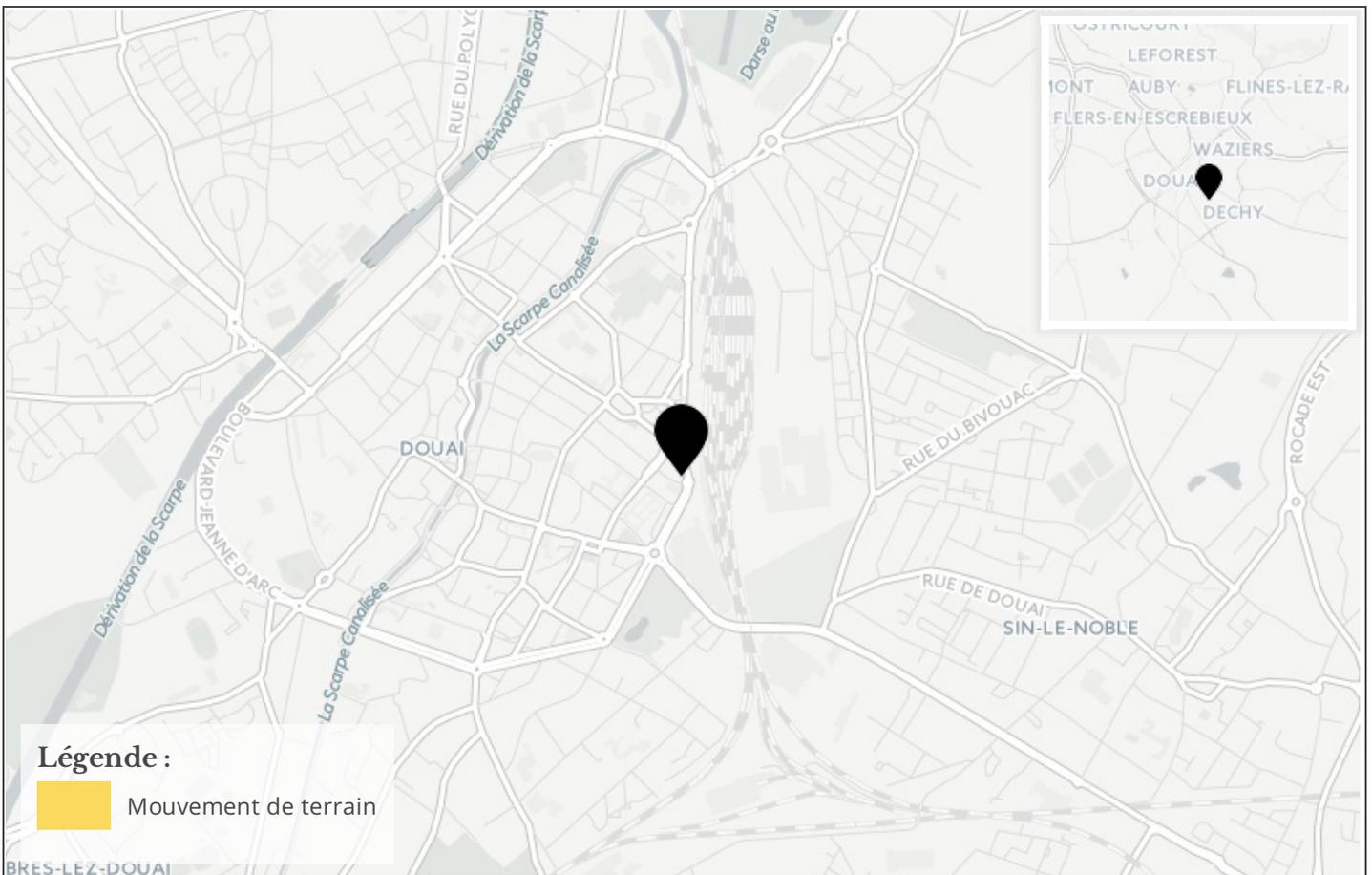
Cartographie des mouvements de terrains



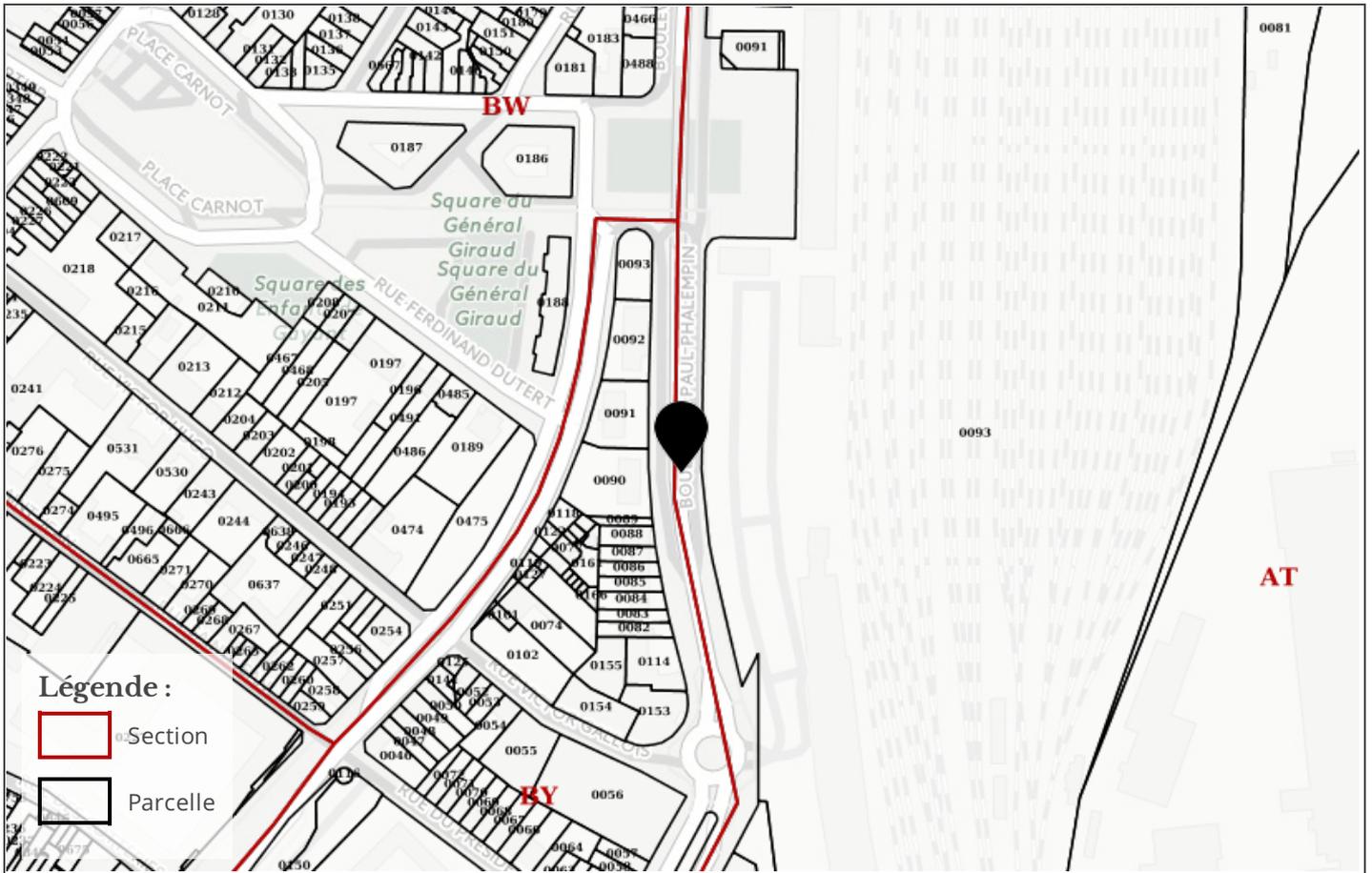
Cartographie des argiles



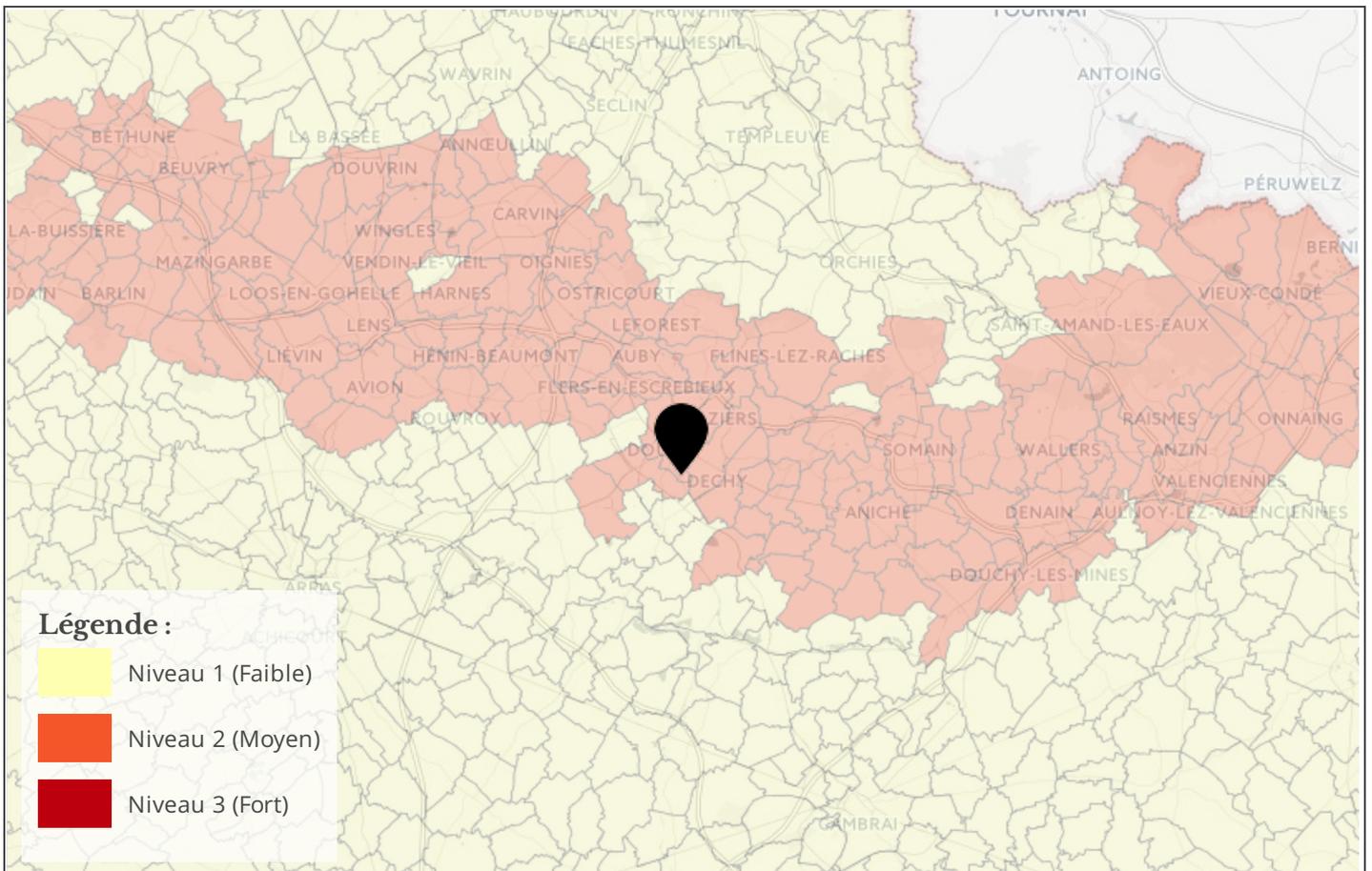
Cartographie des carrières / gypse

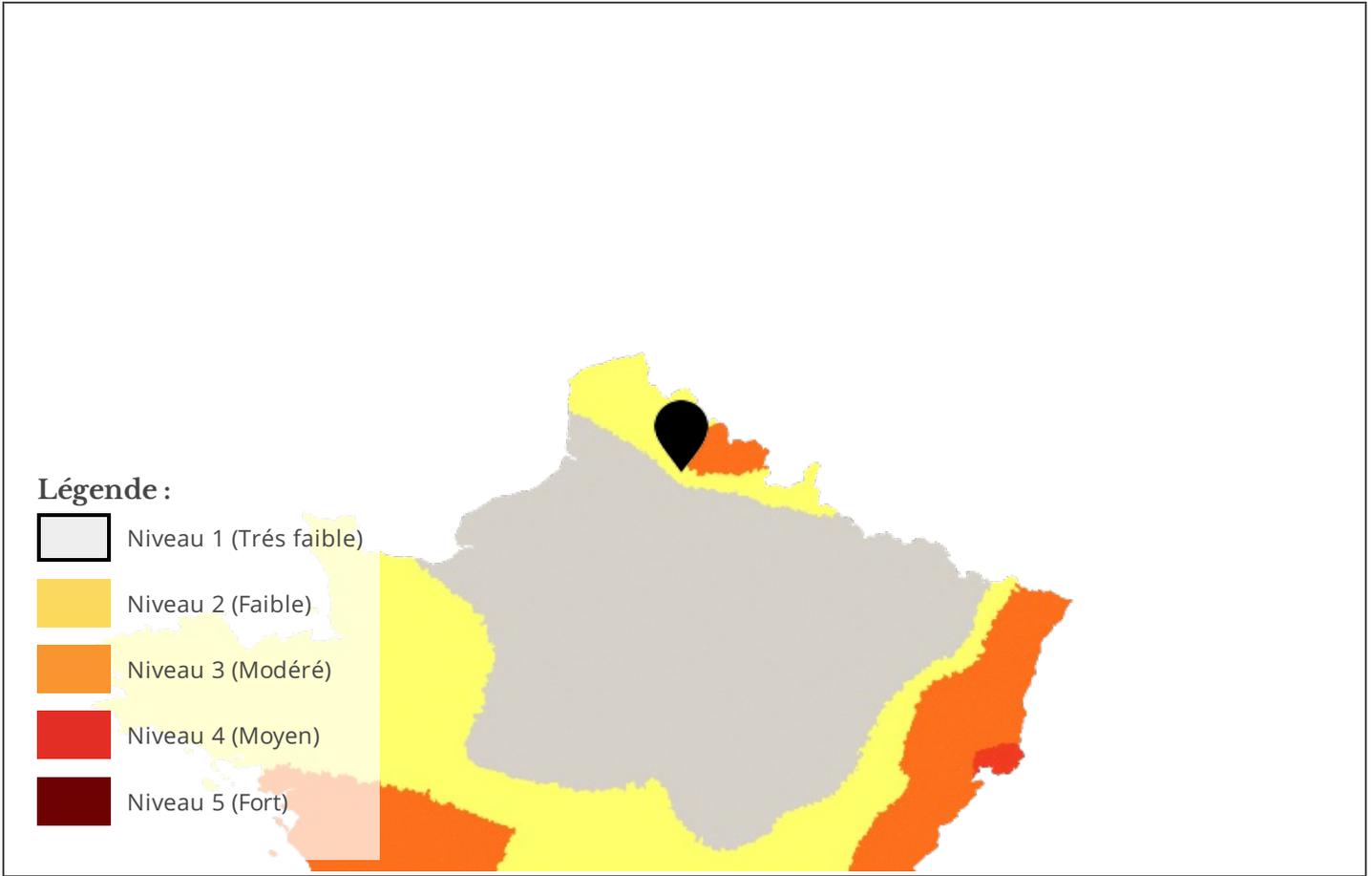


Referentiel cadastral parcelle

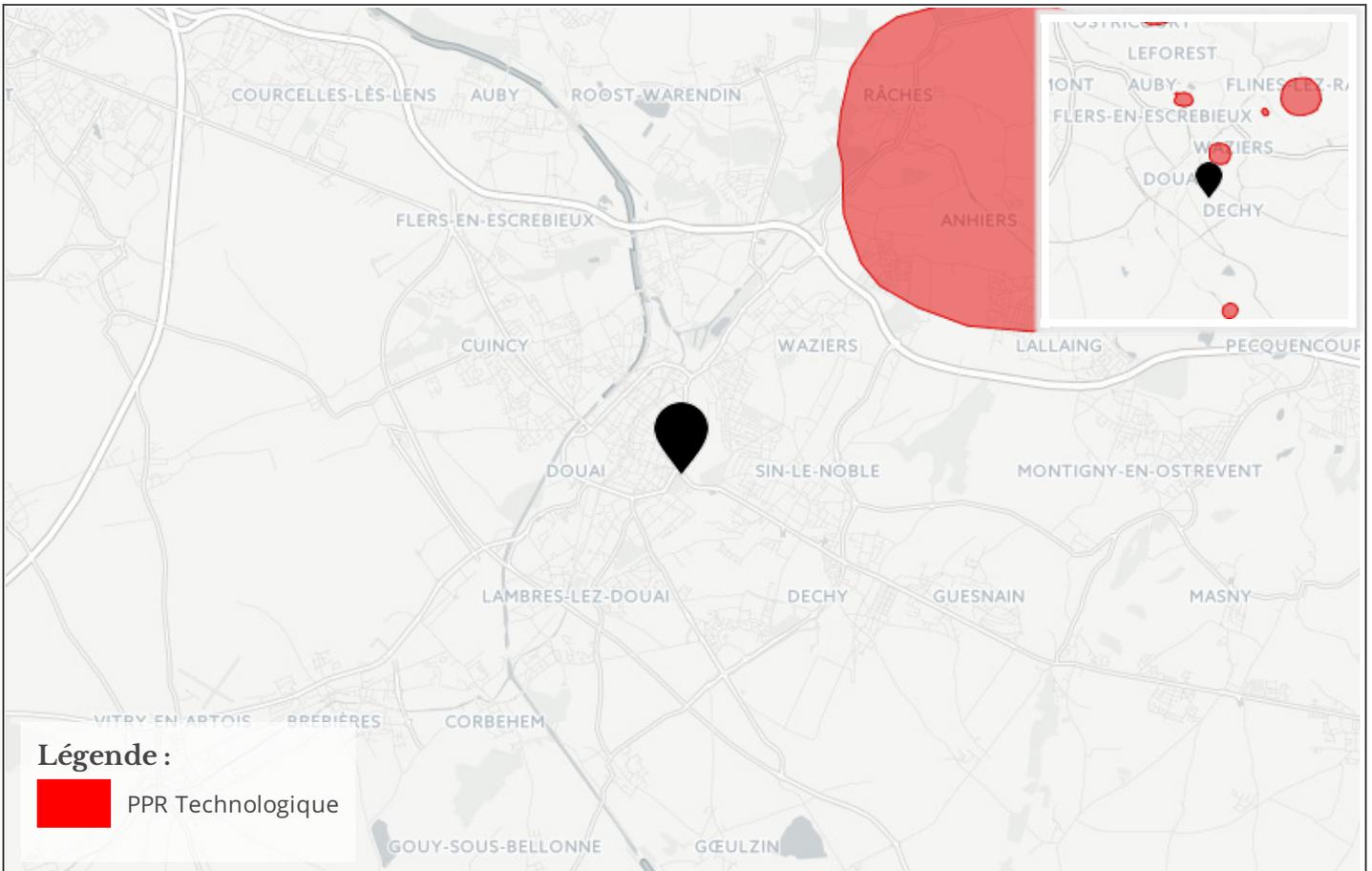


Information RADON

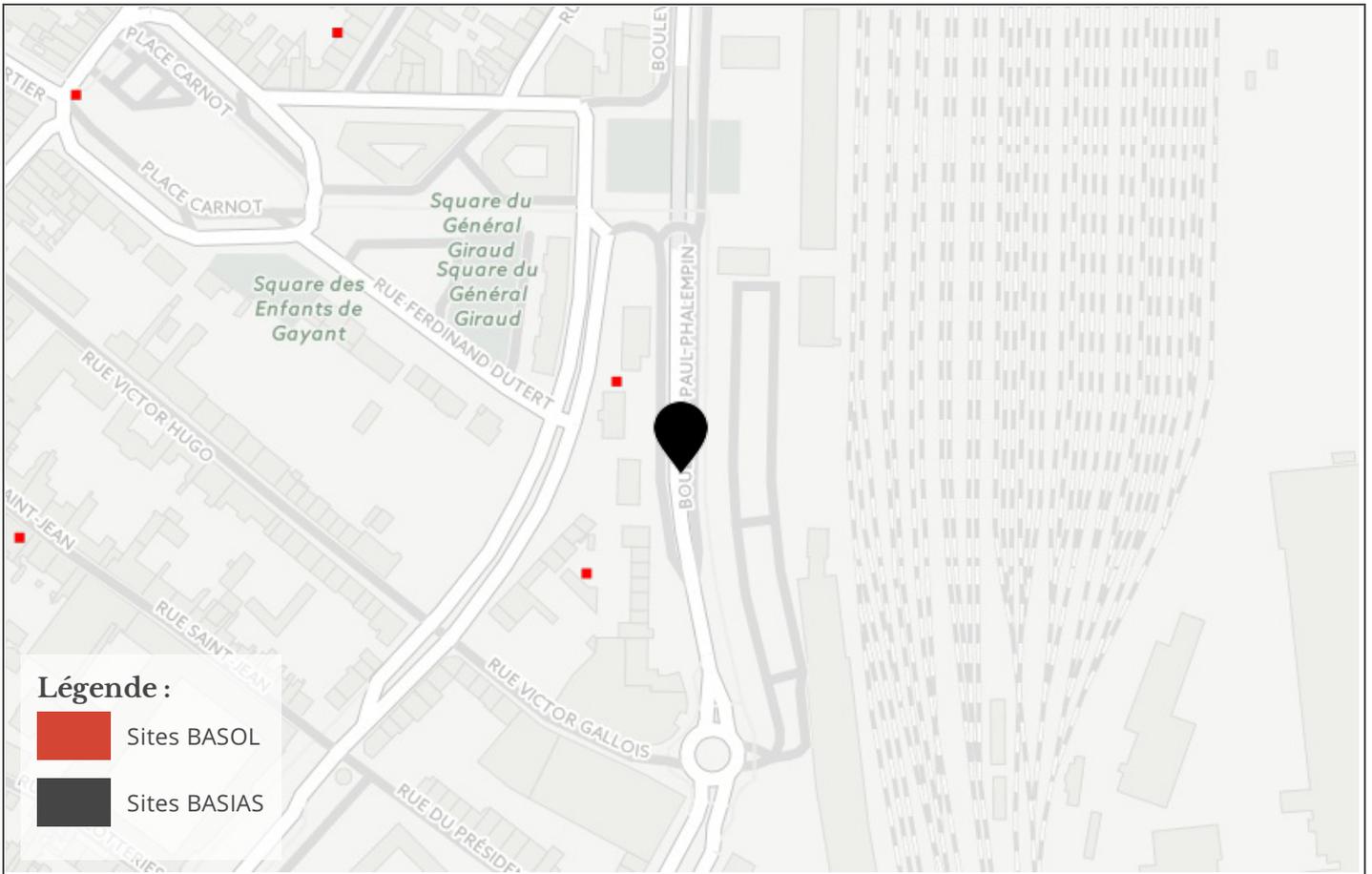




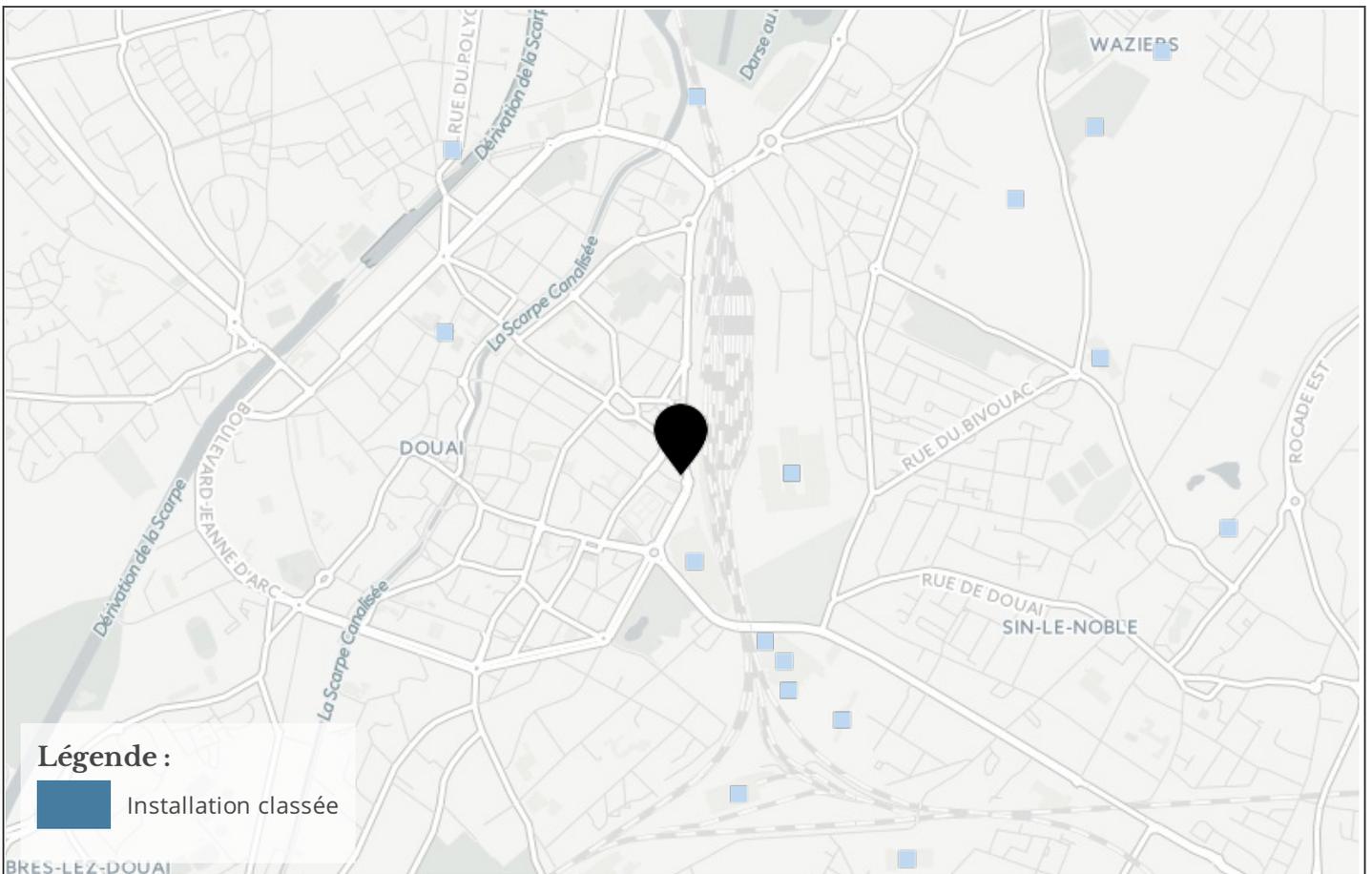
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse code postal ou Insee commune

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation **crue torrentielle** **mouvements de terrain** **avalanches**
sécheresse **cyclone** **remontée de nappe** **feux de forêt**
séisme **volcan** **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur
9. Acquéreur - Locataire
10. Lieu / Date

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
NPC5903296	elf (en 1967), garage speedy anc. station service, boulevard phalempin (de) douai (59178)	41 mètres
NPC5903093	paul catteau, garage, boulevard phalempin (de) douai (59178)	76 mètres
NPC5901382	garage des hauts de france anc. ets charpentier, , 53 boulevard faidherbe douai (59178)	239 mètres
NPC5903094	sa antar, station service, 45 place carnot douai (59178)	248 mètres
NPC5903108	cie anonyme du gaz, usine à gaz, 1 bis rue durutte douai (59178)	264 mètres
NPC5903191	s.a. electro-nord ex ets desmarets, electro-nord, 29 rue canteleu (de) douai (59178)	309 mètres
NPC5901395	blassel, dépôt d'essence, place carnot douai (59178)	322 mètres
NPC5902423	bouchez, atelier de serrurerie, 21 rue canteleu (du) douai (59178)	391 mètres
NPC5903149	l'éon cogez, station shell, 3 rue valenciennes (de) douai (59178)	395 mètres
NPC5902134	gillard legru, fabrique de potasse, 15 rue canteleu (du) douai (59178)	409 mètres
NPC5903200	ets boldoduc - marchand sarl, magasin, 4 rue madeleine (de la) douai (59178)	410 mètres
NPC5901371	ets arbel-cofimeta, usine arbel, 2 boulevard faidherbe douai (59178)	417 mètres
NPC5901374	ets paty et cie, garage paty, rue valenciennes (de) douai (59178)	421 mètres
NPC5902984	sarl garage paty et cie (anc. menuiserie baratte), garage paty, rue morel douai (59178)	441 mètres
NPC5901380	deteve broutin, atelier de mécanique, 48 rue morel douai (59178)	452 mètres
NPC5902113	wouters, fonderie, 30 rue valenciennes (de) douai (59178)	454 mètres
NPC5902428	deshayes, serrurerie, 15 rue fripiers (des) douai (59178)	464 mètres
NPC5901370	sté des produits g.c. (sarl), usine de peinture, rue valenciennes (de) douai (59178)	475 mètres
NPC5903186	cie du gaz, usine à gaz, douai (59178)	482 mètres
NPC5901369	ets lecouvez albert, garage, place armes (d') douai (59178)	483 mètres
NPC5901351	bastin, menuiserie, 29 rue gouy (jean de) douai (59178)	494 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
70.676	afr titagarh, douai 59351	412 mètres
70.677	socié nouvelle wm, douai 59351	444 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires/Les-dossiers-d-information-communiaux>

Préfecture : Nord
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

DOUAI

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/07/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 04/12/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 01/04/1992	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 18/05/1993	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1994	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations consécutives à la RNP	Arrêté en date du 02/04/2003	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/12/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net